



HAL
open science

Rapport sur le dégagement des terrasses royales d'Angkor Thom

Christophe Pottier

► **To cite this version:**

Christophe Pottier. Rapport sur le dégagement des terrasses royales d'Angkor Thom. [Rapport de recherche] EFEO, Ecole française d'Extrême-Orient. 1992. halshs-01977460

HAL Id: halshs-01977460

<https://shs.hal.science/halshs-01977460>

Submitted on 10 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Rapport sur le dégagement des
TERRASSES ROYALES D'ANGKOR THOM**

Rapport sur le dégagement des TERRASSES ROYALES D'ANGKOR THOM

Sommaire

Rappel historique	page 2
Création et Evolution	page
Re-découverte et restaurations	page
État des lieux avant dégagement	page
Dégagements	page
Dépenses	page

Ce document a été rédigé en collaboration avec la Conservation d'Angkor par M. C. POTTIER, architecte de l'École Française d'Extrême-Orient.
Les opinions exprimées dans ce rapport n'engagent que leur auteur.

Rappel historique.

Parmi la multitude de temples de la région d'Angkor, il en est certains qui jouissent d'une reconnaissance universelle et d'un statut particulier : le temple d'Angkor Vat et la ville historique d'Angkor Thom, dont les tours à visages du Bayon marquent le centre, forment bien sûr les deux pôles majeurs qui se suffisent à eux mêmes pour évoquer le mythe angkorien. Mais beaucoup d'autres sites sont remarquables, en particulier au coeur de la dernière capitale angkrienne, à l'Est du Palais Royal, la Place Royale, vaste quadrilatère de 550 mètres par 200, dont la composition majestueuse est unique dans le monde khmer.

Les Terrasses Royales, comprenant la Terrasse des Eléphants au Sud et la Terrasse du Roi Lépreux au Nord, bordent l'Ouest de l'esplanade royale, les Khleangs et les douze tours des Prasat Suor Prat, dites *tours des danseuses de cordes* la contiennent à l'Est, alors qu'au Sud s'élèvent les tours du Bayon.

Point crucial du système urbain d'Angkor Thom, la Place Royale semble avoir été LA place publique, lieu des *évolutions, des cortèges ou (des) processions et défilés militaires*¹ et des spectacles d'où assistaient du haut des terrasses, le Roi et sa cour². M. B.P. Groslier³ notait que *même depuis les premiers travaux sur Angkor, la Terrasse des Eléphants a été identifiée comme le soubassement de la salle d'audience royale* en particulier grâce à la description du pèlerin chinois Tcheou Ta Kouan qui confirme cette hypothèse⁴. Quant à la chronologie de ces édifices, dès les dégagements effectués en octobre 1916 par M. Henri Marchal, Conservateur d'Angkor, celui-ci notait *qu'il semble probable que la terrasse d'honneur ait été construite après l'enceinte du Palais*. Puis, suite aux travaux de Georges Cœdes et de Philippe Stern qui attribuaient au règne de Jayavarman VII la paternité du Bayon, (fin XII^e siècle), il était enfin clair que les terrasses, d'un style quasi-identique, avaient été construites ultérieurement au Palais Royal (début XI^e siècle).⁵

¹M. Glaize, Les monuments du groupe d'Angkor, A. Maisonneuve, Paris, 1963, p.131.

²En 1296, vers la fin de la période de gloire, le voyageur chinois Tcheou Ta-Kouan nous décrit certaines de ces fêtes en termes instructifs : "En avant du palais on assemble une grande estrade pouvant contenir plus de mille personnes. On la garnit entièrement de lanternes et de fleurs. En face on réunit des montants de bois et on les assemble en des échafaudages élevés. Au sommet on place des fusées et des pétards. La nuit tombée, on prie le souverain de venir assister au spectacle. On fait partir fusées et pétards, les pétards sont gros comme des pierreries, et leur explosion ébranle toute la ville". M. Glaize, op. cit., p. 131.

³B.P. Groslier, Rapports de la Conservation d'Angkor, 1970.

⁴ Les piles du pont sont énormes, des Buddhas y sont sculptés et peints. Le corps de bâtiment est magnifique. Les longues vérendahs, les corridors couverts sont hardis et irréguliers sans grande symétrie. La salle du conseil a des chassis de fenêtre en or ; à droite et à gauche sont des colonnes carrées portant de quarante à cinquante miroirs rangés sur les cotés des fenêtres. En dessous sont représentés des éléphants. Passage cité in H. Marchal, Notes sur les Terrasses des éléphants, du roi lépreux et du Palais royal d'Angkor Thom, BEFEO XXXVI, 1937, p.356.

⁵Stern et ses partisans triomphent ! in Rapport de la Conservation d'Angkor, octobre 1927, H. Marchal Conservateur

Mais pour la Terrasse du Roi Lépreux, il est désormais certain que cette terrasse n'en était pas une (mais plutôt un soubassement à des édifices en bois) et que le Roi Lépreux n'est en fait ni lépreux¹, ni roi : en effet, la fameuse statue qui s'y trouvait et qui a donné son nom à cette terrasse a été identifiée comme représentant Yama, le Juge Suprême, et datée du début XI^e siècle... La statue est actuellement au milieu du patio du Musée National de Phnom Penh, une copie de ciment qui avait été placée in situ a été néanmoins décapitée récemment...). Diverses interprétations ont été avancées pour cet édifice : 'Men', lieu des crémations royales, ou bien Hemagiri où le Juge Suprême du royaume aurait tenu audience, à l'image du roi à la Terrasse des Eléphants. Cette seconde hypothèse, retenue par M. B.P. Groslier, suggéra à M. Cœdes l'idée que la terrasse du XII^e siècle pouvait avoir été construite sur l'emplacement d'un tribunal antérieur.

Le problème posé par cet édifice s'est de plus complexifié dès le mois de juin 1911 par la découverte par M. Commaille d'un second mur de reliefs qui suit à 2 mètres en retrait les redents de la paroi extérieure². Un système identique fût aussi mis à jour à la Terrasse des Eléphants³. En effet, comment expliquer cette seconde série de reliefs, complètement cachée, mais néanmoins d'un style identique ? Changement de plan inexpliqué en cours de construction ou immédiatement après consécration⁴, ou aménagement symbolique lié à l'idée de Mont Meru, la paroi cachée devant alors représenter la partie de montagne cosmique s'enfonçant dans le sol égale, à sa partie visible en élévation⁵, interprétation proposée par M. Bosch puis reprise par M. Cœdes, mais que la découverte du même système à la Terrasse des Eléphants rend *nettement invraisemblable*⁶. Nous nous contenterons pour cette étude de la première hypothèse qui pourrait expliquer les multiples blocs sculptés du parement "intérieur" réemployés dans le second état.⁷

Création et Evolution des Terrasses Royales.

L'histoire de ces Terrasses Royales fût ré-étudiée par B.P. Groslier à l'occasion du programme d'anastylose générale qu'il entreprit en 1968. L'article qu'il publia en 1970 dans *Nokor Khmer* "The terrace of leper king", présente les premières conclusions de l'analyse de synthèse qu'il pouvait avancer après

¹Elle ne porte d'autres signes de lèpre que quelques plaques de lichen et sa célébrité est d'ordre plus littéraire que plastique : d'une facture assez molle et d'un type quelque peu bellâtre, elle doit être rangée parmi les œuvres de qualité moyenne sans atteindre au premier rang. *M. Glaize, op. cit., p.136.*

²Dégagements de H. Marchal de juin 1917 à avril 1918.

³Découverte de H. Marchal 1916, fouilles H. Mauger en novembre 1934.

⁴H. Marchal, *BEFEO XLVII*, p. 617.

⁵*M. Glaize, op. cit., p.135.*

⁶*P. Stern, Les monuments khmers du style du Bayon et Jayavarman VII, 1965, Paris, PUF, p. 124.*

⁷*B.P. Groslier, Rapports de la Conservation d'Angkor, 1968.*

deux ans de travaux. Nous nous référons donc directement à cette étude fondamentale puisqu'elle est la recherche la plus récente et surtout la plus complète (grâce aux fouilles et aux travaux de démontage).

Au début du XI^e siècle, le Palais Royal était précédé à l'Est d'une vaste composition : un soubassement de latérite supportait une longue galerie ponctuée de pavillons, construite en bois et couverte de tuiles. Cet ensemble courrait depuis ce qui correspond actuellement au perron Sud de la Terrasse des Eléphants jusqu'au Nord de la Terrasse du Roi Lépreux ; ce premier état fut détruit en 1177 par les Chams. Lors de l'installation de Jayavarman VII à Angkor Thom, le souverain restaura le Palais Royal et s'y installa. Reprenant le schéma des soubassements existants, il reconstruit en avant de ceux-ci une nouvelle salle d'audience longue de 350 mètres dont le soubassement parementé en grés et haut de 4 mètres porte sur toute sa longueur une multitude de hauts reliefs. Cette composition grandiose était directement reliée au pavillon d'entrée du Baphuon grâce à la destruction de ses pavillons d'angles, et s'étendait jusqu'au perron Nord de la Terrasse des Eléphants d'où descendait un escalier vers la Terrasse du Roi Lépreux.

Peu après, et pour des raisons encore inexplicables, Jayavarman VII modifia la composition de ce second état : un nouveau mur de parement de 6 mètres de haut vient recouvrir la Terrasse du Roi Lépreux, filant au Sud jusqu'au perron Nord de la Terrasse des Eléphants (qui devient ainsi le perron Sud de la Terrasse du Roi Lépreux) et, au Nord jusqu'à un nouveau perron symétrique. Cette nouvelle composition, troisième état, prouve d'un projet majestueux, transforme aussi la partie au Sud de la Terrasse des Eléphants : face aux trois tours du pavillon d'entrée du Baphuon, s'élève un ensemble identique à celui du Roi Lépreux : massif central et perrons latéraux (dont ne subsistent actuellement que les vestiges de la première assise). Le perron Sud de la terrasse des éléphants fut, comme son homologue du Nord, enveloppé sous un nouveau parement, et au perron central fut adjointe une extension à l'Est et deux petits perrons latéraux. Ainsi se présentait le second état des réaménagements que fit exécuter Jayavarman VII, formant un complexe symétrique monumental de plus de 500 mètres de long, dont les pavillons de bois qui s'y élevaient devaient en accuser le caractère majestueux.

Les parements de grés qui recouvraient les soubassements de cet ensemble, tous sculptés de hauts reliefs, présentent des scènes diverses et variées.

À la Terrasse des Eléphants, bordée à son sommet par des nagas-balustrades sur dés, les panneaux représentent des lions et des garudas en atlantes, des scènes de sports (*luttés, courses de chars, jeu de polo*), *des éléphants montés de leurs cornacs*, sculptés presque à grandeur nature et représentés de profil dans des scènes de chasse. Le second état comporte des chevaux pentacephales *abrités de parasols étagés, entourés d'apsaras et de génies menaçants...*¹ Les angles sortants des redents sont marqués de groupes de trois éléphants dont les trompes formant piliers cueillent des lotus.

¹M. Glaize, *op. cit.*, p. 134.

À la Terrasse du Roi Lépreux, l'iconographie bien que plus 'monotone' est d'une facture très subtile et présente une multitude de *personnages en assez haut relief juxtaposés et répartis sur sept registres*¹. Ils représentent sans doute les sept univers superposés du Mont Meru, les quatre panneaux ceints de bassins évoquant les quatre continents flottants sur l'océan cosmique qui entourent le Meru. Cette composition confirme l'hypothèse de M. CŒDES qui suggèrait l'existence en ce lieu dès le XI^e siècle d'un tribunal suprême.

Mais l'histoire mouvementée de cette terrasse connut de nouveaux épisodes : au second quart du XIII^e siècle, de nouveaux travaux y furent exécutés suite, semble-t-il, à l'incendie des superstructures (accident ou guerre civile ?). L'ensemble de la Terrasse du Roi Lépreux fut alors reconstruit à l'identique, un nouveau mur de parement édifié deux mètres plus en avant entourant le massif central et les parties latérales existantes y compris le perron Sud (ou perron Nord de la Terrasse des Eléphants). La réplique fidèle du second état marque une nette volonté d'effacer l'accident en englobant le soubassement du bâtiment désacralisé sous un nouvel édifice marquant. À cette période furent sans doute exécutées de nouvelles transformations de la salle du trône, sur le perron central de la Terrasse des Eléphants.

Aux environs du début du XIV^e siècle, la construction d'un grand monastère bouddhique (dont le Buddha du Tep Pranam devait marquer le centre) modifia une nouvelle fois la Terrasse du Roi Lépreux : le mur d'enceinte Sud de ce monastère (implanté à 3,80 mètres au Nord du massif central) épargna la terrasse mais entraîna la destruction quasi-complète du panneau et du perron Nord dont n'ont été trouvés que les premières assises, sous les vestiges d'un stupa de latérite qui dût être construit à cette époque, et qui, lui aussi, fût détruit semble-t-il lors du premier sac d'Angkor par les siamois en 1330. *Once again the ruins were rased and levelled and a new edifice was raised on Leper King. This must have been their last effort. In 1430, the Thais pillaged and burnt Angkor for the last time and the Palace of Supreme Justice was reduced to a memory*².

Re-découverte et restaurations.

Les terrasses connurent alors une période de près de cinq siècles de répit et d'oubli relatif. Dès le début du siècle, L'École Française d'Extrême-Orient entreprit les travaux de dégagements et de protection des monuments du groupe d'Angkor dans des conditions difficiles et financièrement limitées. Cependant, ces travaux successifs et continus permirent de découvrir (entre autres choses !) la complexité de l'ensemble des terrasses.

De 1917 à 1925, la mise à jour des reliefs intérieurs de la Terrasse du Roi Lépreux amena à la consolidation des murs extérieurs (effectuée en 1918 partie Sud) par la pose de petits contreforts en béton armé et de fers plats scellés, et par le rejointoiement au ciment de son parement intérieur.

¹M. Glaize, *op. cit.*, p. 135.

²B.P. Groslier, *The terrace of Leper King, in Nokor Khmer, N°1, 1969, Phnom Penh, p.29.*

Mais, dès septembre 1924, des effondrements du mur intérieur se multiplièrent sous la poussée du remblai du massif central, et les infiltrations et les ravinements s'accrochèrent entre l'appareillage que de multiples racines avaient déchaussé. Face à ces effondrements et aux autres parties menacées, et malgré les moyens réduits dont disposait la Conservation, des reconstructions partielles furent préconisées : à partir des premières assises reposées *sur une sorte de radier en pierraille concassée*¹, l'appareillage était remonté à l'identique, des étrésoillons de béton armé épaulant les parties supérieures du mur, et des évacuations étaient aménagées.

Six ans après leur dégagement, M. H. Marchal, Conservateur, notait en 1923 que *les si jolies figurines sculptées qui furent dégagées (...) ont énormément souffert de l'humidité et des infiltrations, la lèpre des moisissures les ronges et altère le grain de la pierre*². S'inquiétant de la désagrégation des grès, il expérimenta dès mars 1925 le procédé de défluatation Kesler par l'application des sels de magnésie.

Notons que ces travaux de restauration furent depuis 1908 complétés par une campagne préventive d'abattage des arbres menaçants et de débroussaillage.

Les travaux de dégagements reprurent d'août à octobre 1932 et, l'expérience aidant, les parties dégagées furent sans délai consolidées suivant la même technique utilisée 14 ans auparavant.

Quant à la Terrasse des Eléphants, la situation compte tenu de l'ampleur de cette terrasse, était encore plus grave, bien que les types de problème soient similaires. Les effondrements et l'accentuation des dévers ainsi que la chute des arbres furent continus de 1912 à 1967. Les premiers travaux furent des consolidations partielles (goujonnage et scellements au ciment) et des remontages ponctuels et rapides. De mars 1948 à mars 1949 M. H. Marchal, Conservateur, fort de l'expérimentation du procédé d'anastylage à Bantay Srei en 1936, "anastylage" la terrasse centrale, puis y dirigea diverses reprises ponctuelles (perron Nord, échiffres, partie Nord et perron Sud).

Mais, dès 1954 certaines parties reprises quelques années auparavant montraient des fruits inquiétants, et furent une nouvelle fois déposées, remises à niveau, remontées et les blocs cette fois-ci goujonnés entre eux. D'autres travaux furent menés en divers endroits menaçant (perron Sud, faces Sud, Est et Nord, l'escalier central, partie au Sud du perron Nord, perron d'accès Nord, perron latéral Sud du perron central...).

Suite à l'arrivée de M. B.P. Groslier au poste de Conservateur d'Angkor en 1960 et à l'accélération des travaux au Baphuon, en particulier sur le pavillon d'accès, l'essentiel des travaux de restauration des terrasses fut repoussé jusqu'en 1968 date à laquelle Mr B.P. Groslier écrivait dans son rapport : *La restauration de la Terrasse des Eléphants était à la fois la suite logique des travaux du Baphuon et plus particulièrement du pavillon d'entrée V Est de ce temple et une nécessité impérieuse. En fait elle aurait dû être entreprise depuis longtemps. Sous la pression des terres, le mur de la terrasse se gonfle et se disloque. L'eau qui stagne au pied accélère le tassement des*

¹ Rapport de la Conservation d'Angkor, février 1925, H. Marchal Conservateur

² Rapport de la Conservation d'Angkor, juillet 1923, H. Marchal Conservateur

fondations. Les grands chhoeu teal qui poussent devant sont menaçant et déjà en septembre 1967 l'un d'eux s'était abattu, épargnant par miracle la terrasse mais donnant une idée de ce qu'était cette menace.

Quoique demandant un gros travail, la reconstruction intégrale des terrasses s'imposait. Nous l'avions d'ailleurs prévue depuis longtemps puisque dès 1963 nous avons fait lever les plans détaillés et M. L. Ionesco avait effectué une couverture photographique complète. C'est ainsi également qu'en 1967 j'ai fouillé sous le perron Sud afin d'en établir la stratigraphie.¹

À la terrasse du Roi Lépreux, les travaux d'anastylose furent aussi entrepris dès 1968 sur la partie Nord : Nos moyens, en 1968, nous permettaient non seulement d'entreprendre le Perron Sud de la Terrasse des Éléphants, mais encore de faire plus. En attendant d'avoir démonté cette première section pour nous faire une idée précise de la chronologie de ses dispositifs, j'ai préféré amorcer le travail au Roi Lépreux.

Tout d'abord, la couverture photographique réalisée en 1962 a été complétée. Puis on a déposé tous les vestiges du mur de reliefs s'étendant au Nord du Roi Lépreux (...). Le mur dégagé a été déposé, puis remonté sur dalle de B.A. et avec contre-mur. Quelques blocs de reliefs, retrouvés au cours du travail, ont pu être reposés. En même temps toutes les terres entassées devant ce mur et, jusqu'au mur d'enceinte tardif Est du Tep Pranam, ont été arasées. Elles ont livré de nombreux blocs sculptés provenant de divers panneaux de bas-reliefs. Et il est ainsi apparu très vite que le Roi Lépreux n'était en réalité que le centre d'une très vaste composition s'étendant au Nord, elle-même refaite au moins trois fois, et que nous étions à peine au début des surprises et des découvertes².

Quant à la méthode employée, autant au perron sud de la Terrasse des Éléphants qu'à la Terrasse du Roi Lépreux, Mr B.P. Groslier la décrivait ainsi : Le principe appliqué est connu: fondations et contre-mur en B.A. (propres à contenir tout le remblai central), remontage des registres retrouvés du premier état, complètement en latérite un peu en retrait, de façon à obtenir une

¹Grâce aux moyens accrus de la Conservation, il était désormais loisible d'entreprendre cette tâche de longue haleine (...). Ce travail a permis de retrouver (...) le premier état de ce perron, que nous soupçonnions (...).

Après dépose et les observations requises, nous avons entrepris la reconstruction. L'ensemble a été fondé très soigneusement avec bien entendu drainage en sous-oeuvre. Puis on a remonté les murs d'origine en coulant au fur et à mesure le contre-mur de béton (...). Au cours des travaux, un certain nombre de blocs ont été retrouvés et remis en place. (...) Nous avons, de plus, l'intention de pousser la restitution des têtes d'éléphants en relief qui marquent les décrochements et qui sont les plus beaux ornements de cet édifice. Le travail exécuté à la Porte Sud d'Angkor Thom a servi d'expérience à cet égard.

Dans nos dispositifs de reconstruction, nous avons voulu conserver visible le premier état de l'angle Sud-Est du niveau supérieur. Il en restait une assise de grès (face Est) et la moitié du massif de latérite. Celui-ci a été maintenu tel quel, assaini à la base où un drain sec assure son assèchement vers l'extérieur. Pour la section correspondante du deuxième état, la face interne du contre-mur a été lissée.

Puis, afin de permettre la circulation sur l'axe majeur Nord-Sud qui passera du Bayon aux Terrasses le long du Pavillon V Est du Baphuon, on a créé un escalier moderne, indépendant d'ailleurs du mur si on venait à vouloir modifier ces dispositions. B.P. Groslier, Rapports de la Conservation d'Angkor, 1968.

²B.P. Groslier, Rapports de la Conservation d'Angkor, 1968.

élévation satisfaisante et indicatrice, au moins, des volumes initiaux¹. En talon, (les éléments reposés) ont été envoyées dans le béton jusqu'au contre-mur. Tous les joints verticaux ont été élargis en v, en tête, et colmatés au Flintkote. Des descentes d'eau ont été intégrées aux angles, derrière le parement de grès sculpté. Elles sont envoyées dans le bourrage de béton et débouchent sous la semelle de fondation. Elles permettront, quelque soit le niveau finalement atteint par la reconstruction, d'assurer la collecte des eaux de pluies qui, sans cela, stagneraient sur la tête du mur et infiltreraient le grès ou ruissellerait sur son parement sculpté. Le drainage extérieur des fondations est assuré par des drains secs. Ceux-ci sont tous orientés vers un égout général, de 1m de diamètre, créé dans l'axe médian Est-Ouest entre le Roi lépreux et le premier perron Nord. Il débouchera, à l'Ouest, dans un bassin (...)².

Enfin en 1969, M. B.P. Groslier concluait son rapport des travaux de restauration des Terrasses en insistant sur leur valeur d'exemple :
Il me sera permis, je l'espère, d'insister sur l'ensemble de cette opération car elle me paraît illustrer ce qui pourrait être une des règles d'or de la Conservation. D'une part seules des recherches archéologiques systématiques peuvent établir notre connaissance d'Angkor, et partant fonder notre doctrine de préservation. D'autre part, la coordination de ces travaux avec des moyens adéquats de Conservation permet d'assurer, au plus vite et (on l'espère ...) au mieux, la restitution et la préservation des découvertes. Seule l'aide de la France a permis, d'ailleurs, de mener à bien ces travaux inattendus et non prévus au budget, puisque découlant des découvertes effectuées cette année même.

État des lieux avant dégagement.

Parfaitement dégagée depuis le début du siècle, la place est toujours restée un noeud de circulation. Cependant, depuis les années 70, le site n'a recommencé à être entretenu que depuis la remise en place de la Conservation d'Angkor, mais les moyens réduits de celle-ci n'a pu permettre qu'un éclaircissement succinct de la partie centrale de cette zone.

Aussi n'était-il pas surprenant d'y trouver avant les dégagements tous les signes de détériorations dues à un manque de maintenance: végétation herborée et arborée recouvrant quasiment toute sa surface et celle des temples voisins, commençant à déchausser très classiquement les parties d'édifices leur fournissant une bonne assise et gardant l'humidité. De plus, la végétation omniprésente rendait impossible une compréhension correcte de la composition de cet ensemble et nuisait à sa visite correcte obstruant toute lisibilité. Autre conséquence de ce manque d'entretien et de surveillance, nous avons noté quelques vols récents de reliefs qui ornaient en particulier les terrasses et l'on peut craindre que cette situation n'encourageait les fouilles sauvages. D'un point de vue structurel, bien que manquant de références

¹Ceci parfait le lestage de la semelle de fondation et du contre-mur, donc annule la poussée du remblai du massif central. Et surtout, ce voile assure l'étanchéité des reliefs retrouvés et remontés, en évitant leur infiltration en tête. B.P. Groslier, Rapports de la Conservation d'Angkor, 1969.

²B.P. Groslier, Rapports de la Conservation d'Angkor, 1968.

précises sur les états antérieurs, il nous a semblé que l'état des structures n'avait récemment pas notablement évolué.

Dégagements.

Il nous a semblait important qu'un programme de dégagement soit entrepris. Ces travaux se sont attaché à couper et à extirper toute la végétation qui recouvre l'ensemble des Terrasses de la Place Royale et à déraciner autant que possible les arbustes qui ont poussé dans les structures. Il est évident que la priorité de ce dégagement a concerné les superstructures. Quant à d'éventuels travaux de consolidation ou de remise en place ponctuelle de blocs déchaussés, il sera alors tout à fait adéquat de profiter des échafaudages pour préciser la présente étude par des observations effectuées *in situ*. Ces travaux pourront être l'occasion d'évacuer les troncs d'arbres tombés lors de la tempête de 1989 et éventuellement de démonter les arbres dangereux (arbres morts en particulier), travaux effectués par des équipes spécialisées dans ce type d'exercice délicat.

Dépenses.

échafaudages (réutilisable)	100 \$
bois, planches (réutilisable)	100 \$
main d'œuvre: 1 \$/jour, 100 ouvriers, 2 mois	6000 \$
coût de transport	200 \$
matériel supplémentaire	100 \$
maintenance et entretien à long terme soit 5 ouvriers pour 300 jours	1500 \$
frais de gestion, suivi des travaux: Conservation d'Angkor	500 \$
impondérables 10%	8500\$
TOTAL	9350 \$

Il est recommandé que le projet décrit ci-dessus soit exécuté le plus rapidement possible, avec la participation d'une main d'œuvre locale employée (par jour pour les deux premiers mois puis par semaine ultérieurement) et dirigée par la Conservation d'Angkor

Siem Reap, le 15/12/93